

---

# L'ÉCHO

---

UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT

AUTOMNE 2018  
LE JOURNAL DU SYNDICAT PROFESSIONNEL  
DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC

ÉDITORIAL :  
**NÉGOS ET LE 48 KM :**  
**UNE QUESTION DE PRINCIPE**

**TÉMOIGNAGES DE MEMBRES**  
**RECLASSIFIÉS EN 2017**

VALORISATION DE L'INGÉNIEUR :  
ENTREVUE AVEC  
**NECULAE PRED, ING.**  
**PILOTE DE L'AVION SUPERSONIQUE MIG-21**



Swagelok®

Groupe Swagelok Québec

# Votre Entreprise prend-elle des Risques Inutiles dans la Fabrication et l'Assemblage?

Les compagnies qui gèrent leurs risques de façon stratégique s'arment du savoir nécessaire à la prise de décisions éclairées et efficaces. Elles ont un **avantage concurrentiel** recherché et **leur marges bénéficiaires** sont supérieures.

*“Ne pas anticiper les problèmes peut nuire aux capacités de base de votre organisation”*

**Sécurité, temps, argent, espace**, sont tous impliqués lorsque les assemblages et sous-assemblages sont mis en service. Avec son département **Custom Solutions**, Swagelok vous aide à réduire vos risques, depuis vos pièces jusque dans vos montages.

Pour en savoir plus sur la gestion des risques rendez-vous sur notre site web :

[WWW.QUEBEC.SWAGELOK.COM](http://WWW.QUEBEC.SWAGELOK.COM)



## Volume 54 Numéro 3

L'Écho, le journal officiel du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec Inc. (SPIHQ) est publié 4 fois par année. Les articles de ce journal peuvent être reproduits, en tout ou en partie, à condition d'en citer la source. Toute correspondance au sujet de cette publication doit être envoyée au SPIHQ.

## Coordonnées du SPIHQ

1255, boul. Robert-Bourassa, bureau 1400  
Montréal (Québec) H3B 3X1  
Tél. : 514 845-4239 ou 1 800 567-1260  
Télec. : 514 845-0082  
Courriel : [spihq@spihq.qc.ca](mailto:spihq@spihq.qc.ca)  
Site internet : [www.spihq.qc.ca](http://www.spihq.qc.ca)

Christine Marceau  
Agente de communication  
Tél. : 514 845-4239, poste 109  
Courriel : [communication@spihq.qc.ca](mailto:communication@spihq.qc.ca)

## Comité Communications et formation syndicale

Isabelle Simard, ing., responsable  
418 696-4500, poste 6721

## Révision et correction d'épreuves

SPIHQ

## Couverture

Photo : @Audrey Mainguy photographe

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada (ISSN 0710-2879)

## Parutions en 2018

- Printemps : Vol. 54 no 1
- Été : Vol. 54 no 2
- Automne : Vol. 54 no 3
- Hiver : Vol. 54 no 4

13

COURRIER DU LECTEUR  
LE PILOTE OU  
LE MÉCANICIEN ?  
Par François Morasse, ing.

14

TÉMOIGNAGES  
DE MEMBRES  
RECLASSIFIÉS EN 2017  
Par Christine Marceau

4

ÉDITORIAL :  
NÉGOS ET LE 48 KM,  
UNE QUESTION  
DE PRINCIPE  
Par le Bureau



Photo :  
@Audrey Mainguy photographe  
Parc de la Gaspésie

6

VALORISATION  
DE L'INGÉNIEUR  
ENTREVUE AVEC  
NECULAE PREDIA, ING.  
Par Christine Marceau

11

DES RÉPONSES  
À VOS QUESTIONS  
Par le comité  
Avantages sociaux

20

LE PARTAGE  
DES BÉNÉFICES  
Par Louis  
Champagne, ing., FIC

22

ASSEMBLÉE  
DE LA CAISSE  
DE RETRAITE (RRHQ)  
Par Sébastien Guillon, ing.

30

CAMPAGNE CENTRAIDE  
D'HYDRO-QUÉBEC 2018  
Par Christine Marceau

33

ÉCHOS DES COMITÉS

35

TOURNÉE 2018  
DU BUREAU

MODIFICATION  
AUX RÈGLES D'ORDRE  
Par Michel Blais, ing.

37

BIENVENUE  
PARMI NOUS  
Par Michel Blais, ing.

39

RÉPARTITION DES  
MEMBRES PAR NIVEAU  
Par Jonathan Aubin, ing.

NOUVEAUX  
LOCAUX DU SPIHQ

41

LE SPIHQ  
A BESOIN DE VOUS



# NÉGOS ET LE 48 KM : UNE QUESTION DE PRINCIPE

Les négociations pour le renouvellement de notre convention collective se sont poursuivies au cours de l'été. Voici comment les rencontres avec Hydro-Québec se sont déroulées et voici où nous en sommes.

Dès le début des rencontres de négociation, Hydro-Québec et le SPIHQ ont déposé leurs cahiers de demandes. Ce cahier est toujours relativement imposant, et au fur et à mesure que les négociations progressent, certaines demandes sont écartées. Pour qu'une négociation soit un succès, il faut que chacun des points de négociation s'imbrique dans un processus de revendication de valeurs pour qu'à la fin, une solution gagnant-gagnant soit obtenue. Chaque partie doit être en mesure de présenter à sa direction la conclusion des négos avec la ferme conviction d'être arrivée à une bonne entente.

Tout au long des négociations, nous avons adressé et ajusté plusieurs points, mais l'un d'entre eux demeurait irréconciliable depuis le début : le maintien de la clause du 48 km. D'un commun accord avec les négociateurs d'HQ, cette clause a été mise « entre parenthèses » afin d'obtenir une entente globale. Nous nous étions entendus que ce dernier point litigieux serait présenté au PDG dans l'optique d'une entente globale satisfaisante pour les deux parties, sans toucher à cette clause.

C'est avec fierté que nous avons serré la main des négociateurs d'HQ et conclu une entente de principe provisoire le 18 juillet. Il ne manquait que l'aval du PDG pour entériner cette entente et annuler sa demande de retrait de la clause du 48 km de notre convention collective.

Malheureusement, quelques heures après la poignée de main, nous avons été avisés qu'Éric Martel a maintenu le retrait de la clause du 48 km, car c'est pour lui une question de PRINCIPE... donc PAS D'ENTENTE !

Une situation exceptionnelle comme la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly-2 a été résolue à la satisfaction des parties grâce à la clause du 48 km. Quelles sont les intentions qui se cachent derrière cette question de principe ?

La clause du 48 km, c'est notre sécurité contre les réorganisations, le désir de centralisation des gestionnaires et même les déploiements en région de nos futurs gestionnaires. Les cycles de gestion et les changements organisationnels font partie du décor d'HQ depuis toujours. Vous le savez mieux que quiconque : chaque fois qu'un nouveau patron arrive, il veut faire sa marque et tout changer sur son passage. C'est l'une des raisons qui justifient cette fameuse clause.



# AVANCEMENT DES NÉGOCIATIONS

## RENOUVELLEMENT DE NOTRE CONVENTION COLLECTIVE

D'une part, une grande proportion du travail de l'ingénieur peut se faire à distance, d'autre part, la présence d'ingénieur est requise partout sur le réseau pour en assurer la supervision directe et immédiate. L'entreprise souhaite-t-elle multiplier les protocoles d'interprétation comme celui qui fait l'objet d'une poursuite en Cour supérieure à HQD ? On pourrait aussi se demander à quoi sert la Déclaration de principes sur la santé et la sécurité de l'entreprise. L'ingénieur ne peut se faire imposer un poste où que ce soit, ou se faire imposer des contraintes aussi majeures dans la réalisation de ses fonctions. C'est une question d'indépendance professionnelle et de déontologie : voilà une autre raison fondamentale de cette clause !

De plus, le retrait de cette clause du 48 km va complètement à l'encontre du principe de la conciliation travail-famille et des nouvelles dispositions de la loi sur les normes du travail. Nos familles, nucléaires ou reconstituées, méritent que nous conservions cette clause si chèrement acquise.

Tous ne peuvent changer de travail et de région au gré des souhaits de nos gestionnaires. En 2018, le travail à distance, les bureaux satellites et le télétravail font désormais partie intégrante des outils à notre disposition, ils sont d'ailleurs abondamment utilisés par HQ.

Or, pour le SPIHQ, c'est aussi une question de PRINCIPE. La Direction ne peut exiger le retrait d'une clause existant de longue date à l'issue de négociations ayant abouti à un fragile équilibre. Elle doit tenir compte des préoccupations du SPIHQ et de ses ingénieurs en nous proposant des mesures compensatoires conséquentes.

Plier sur la clause du 48 km, c'est reculer. C'est notre sécurité d'emploi qui est en jeu !

Le Bureau



NICOLAS  
CLOUTIER, ING.  
Président



CHARLES  
OUELLET, ING.  
1<sup>er</sup> vice-président



YANNICK  
LEBLANC, ING.  
2<sup>e</sup> vice-président



MICHEL  
BLAIS, ING.  
Secrétaire



JONATHAN  
AUBIN, ING.  
Trésorier

VALORISATION DE L'INGÉNIEUR :

## PLEINS FEUX SUR LES INGÉNIEURS HYDRO-QUÉBÉCOIS

Nous sommes tous fiers d'être ingénieurs, et le SPIHQ profite de cette tribune pour vous présenter un ingénieur qui ajoute à son parcours une passion pour l'aviation.

Le Bureau

## NECULAE PREDA, ING. : PILOTE DE L'AVION SUPERSONIQUE MIG-21

Ayant immigré au Québec en 1996 avec sa famille, Neculae Preda, ing., vient de Cluj-Napoca, en Roumanie, à 440 kilomètres au nord-ouest de la capitale, Bucarest. Maintenant retraité et étudiant au doctorat en génie en Roumanie, monsieur Preda a été ingénieur adjoint technique sur les chantiers de réfection des centrales Jean-Lesage (Manic-2), Outardes-4 et Manic-5, un des ingénieurs responsables du projet de rééquipement et de pérennité de la centrale Robert-Bourassa (La Grande-2), et ingénieur soutien technique à la Direction Production Manicouagan chez Hydro-Québec Production.

Outre son engouement pour l'ingénierie, ceux qui l'ont côtoyé savent qu'il se voue à une autre passion : l'aviation. Détenteur de l'Emblème d'honneur des Forces aériennes roumaines, la plus haute distinction honorifique de l'aviation militaire roumaine, le parcours de Neculae Preda impressionne. En effet, qui n'a jamais rêvé d'être aux commandes d'un planeur, d'un avion ou d'un hélicoptère ? Que dire d'un avion capable de dépasser le mur du son !

PAR CHRISTINE MARCEAU

Agente de communication



Neculae Preda, ing., et son épouse Camélia Preda, obtention du titre de citoyen d'honneur et de l'Emblème d'honneur des Forces aériennes roumaines, 10 septembre 2016 (photo : gracieuuseté)

**D'où vient votre passion pour l'aviation et depuis quand pilotez-vous ?**

J'ai commencé avec le parachutisme suivi par l'école de pilotage à l'âge de 16 ans. En Roumanie, les jeunes de 16 à 23 ans peuvent apprendre gratuitement à sauter en parachute et piloter des planeurs ou des avions. C'est le seul pays au monde ayant une politique de subvention des sports aéronautiques. Ces sports permettent de développer de fortes personnalités et cette formation m'a beaucoup servi.

**Quels types d'avions pilotez-vous et quelles sont leurs caractéristiques ?**

Durant ma carrière dans l'aviation, j'ai eu le privilège d'être aux commandes de plusieurs types d'aéronefs. À titre d'ingénieur et pilote d'essai, pilote commandant et pilote instructeur, j'ai fait plus de 6 000 décollages, cumulant plusieurs milliers d'heures de vol.



Le pilote Neculae Preda et le colonel pilote Adrian Motorga, commandant de l'escadrille 711, MiG-21LanceR B, 23 mai 2017 (photo : base aérienne 71 des Forces aériennes roumaines)



Le pilote Neculae Preda dans le poste de pilotage MiG-21LanceR B immatriculé 071, avant le vol, 23 mai 2017 (photo : base aérienne 71 des Forces aériennes roumaines)

Parmi les avions, hélicoptères et planeurs que j'ai eu la chance d'être aux commandes comme élève pilote, pilote commandant, pilote instructeur de vol, pilote d'essai ou ingénieur, j'aimerais mentionner :

- pour la haute voltige aérienne : les avions Zlin 526, Zlin 726, Zlin 50LS (République tchèque) et l'avion Extra Flugzeugbau Extra 300L (Allemagne) ;
- pour l'entraînement élémentaire et avancé (moteur classique) : les avions Zlin 142 (République tchèque) et IAR 823 (Roumanie) ;
- pour le remorquage de planeurs et le parachutisme : l'avion PZL-104 WILGA (Pologne) ;
- pour la haute voltige aérienne : le planeur IAR 35A, (Roumanie), et le planeur biplace IS-28B2 complètement métallique (Roumanie) ;
- pour le vol à voile de performance : les planeurs SZD-42 Jantar 2B, fabriqué de matériaux composites (Pologne), IS-29D2 complètement métallique (Roumanie) et SZD 24-FOKA (Pologne) ;
- pour les bimoteurs Piper Seminol PA44 (US) ;
- pour les hélicoptères : le Robinson R22 et R44, et comme invité pour partager l'expérience de vol aux commandes du IAR 316B-Alouette (Roumanie) ;
- pour le combat : l'avion de rêve de tous les pilotes de chasse, l'avion supersonique de troisième génération MiG-21 (Russie).

Officiellement, le 23 mai 2017, j'ai mis fin à ma carrière dans l'aviation en Roumanie, aux commandes d'un MiG-21LanceR B, la version améliorée du MiG-21 UM, un avion très performant et agile qui a été notamment utilisé par la force aérienne nord-vietnamienne contre les Américains pendant la guerre du Vietnam.

Voici ses caractéristiques techniques :

- Constructeur : Mikoyan-Gourevitch (Russie)
- Équipage : 2 pilotes
- Envergure : 7,15 m
- Surface alaire : 23 MP
- Longueur : 13,46 m (sans la longueur du tube de Pitot)
- Hauteur : 4 125 m
- Aile : Delta (angle 57 grades)
- Masse normale de décollage : 8 000 kg
- Vitesse maximale (H=12500 m) : 2 531 km/h (M 2,05)
- Vitesse ascensionnelle : 17 500 m/min
- Plafond : 17 500 m

**Vous avez reçu la plus haute reconnaissance de l'Armée de l'air : l'Emblème d'honneur des Forces aériennes roumaines. Parlez-nous de cette médaille.**

L'Emblème d'honneur des Forces aériennes roumaines est la plus haute distinction honorifique de l'aviation militaire roumaine, accordée par le chef d'état-major. J'ai obtenu cette médaille en 2016 en signe de reconnaissance pour ma contribution à titre



HYDRO

# VOTRE PARTENAIRE POUR UNE ÉNERGIE PROPRE ET RENOUVELABLE

ANDRITZ HYDRO Canada inc. est un chef de file mondial pour la conception, fabrication et installation d'équipements électromécaniques pour les centrales

hydroélectriques, offrant une solution "Water-to-Wire"; Turbines, alternateurs, vannes, automatisation, contrôle/ protection et équipements connexes,

tout en offrant des activités de service et réparation pour l'ensembles des équipements en centrales.

## ENGINEERED SUCCESS

ANDRITZ HYDRO Canada Inc. / Quebec / Phone: +1 (514) 428 6700 / [contact-hydro.ca@andritz.com](mailto:contact-hydro.ca@andritz.com) / [andritz.com](http://andritz.com)



**MacLean™**  
POWER SYSTEMS

**Votre référence pour vos besoins**

Conception, fabrication et distribution de produits reliés aux réseaux électriques

**MacLean™**  
POWER SYSTEMS  
Alain Quenneville, ing.  
Directeur Ingénierie

bureau 450-716-2236 225 Ford, Châteauguay  
cell 514-705-7593 (Québec) Canada J6J 4Z2  
[aquenneville@macleanpower.com](mailto:aquenneville@macleanpower.com)

[macleanpower.com](http://macleanpower.com)

Nous réalisons VOS projets de réparations

Pièces encastrées • Réfection complète de vannes • Structures et treuils

**CANMEC**

☎ 418.543.1515  
1.844.533.1515

🌐 [canmec.com](http://canmec.com)



Décollage MiG-21Lancer B immatriculé 071 (photo : base aérienne 71 des Forces aériennes roumaines)

de champion de la Roumanie en voltige aérienne et en vol à voile, de maître de sports en aéronautique (l'insigne FAI classe F, appelé Insigne de diamant), de pilote d'essai et de pilote instructeur (avions et planeurs), de commandant d'école de pilotage, de directeur général de l'Aéroclub roumain (16 écoles d'aviation), et pour avoir participé aux missions de vol des Forces aériennes roumaines. Certains membres de l'aviation royale canadienne de Bagotville ont reçu cette médaille dans le cadre de leurs missions pour l'OTAN, notamment le lieutenant-colonel David Pletz, le lieutenant-colonel Luc Girouard et l'adjudant-chef Alain Roy.

#### **Votre expérience comme pilote vous a-t-elle aidé dans votre carrière d'ingénieur ?**

Oui, évidemment. Pendant une bonne période de ma vie, l'aviation était une occupation en parallèle avec ma carrière d'ingénieur. L'ingénierie m'a sans doute ouvert les portes vers le pilotage d'essai, comme la formation de pilote d'essai m'a ouvert d'autres portes. Être pilote m'a permis d'améliorer ma façon d'aborder les problèmes d'ordre technique et d'ordonner les priorités.

#### **Pourquoi avez-vous choisi de devenir ingénieur ?**

Peut-être à cause de ma passion pour les moteurs et les motocyclettes, ou par tradition familiale. Une grande partie de ma famille en Roumanie travaillait dans l'industrie incluant ma mère qui était technicienne en distribution électrique dans un poste de transformation de 110 kV.

#### **Où avez-vous travaillé au Québec, avant Hydro-Québec ?**

J'ai travaillé pour Hydro-Québec, mais dans l'équipe de Voith Siemens Hydro Power Generation, dans le projet de remplacement des groupes T/A de la centrale La Tuque. Avant Voith, j'ai travaillé dans le domaine des pâtes et papiers comme concepteur/dessinateur mécanique chez Groupe Cascades à Kingsey Falls, dans la fabrication d'équipements de fermes et de machineries agricoles, comme chef du département technique chez Wick, et chez Bodco Industries (aujourd'hui Jamesway Farm Equipment) comme directeur technique.

#### **Quels conseils donneriez-vous aux ingénieurs qui veulent se dépasser dans des activités comme l'aviation ?**

Je suis heureux d'avoir pu réaliser mon plus grand rêve, celui d'être aux commandes d'un avion de chasse. D'ailleurs, la citation qui me définit le plus est : « To most people, the sky is the limit. To those who love aviation, the sky is home » (« Pour la plupart des gens, le ciel est la limite. Pour ceux qui aiment l'aviation, le ciel est leur maison »). Depuis toujours, j'ai rêvé d'être pilote et de voler avec les oiseaux. Je conseille aux ingénieurs de poursuivre leurs rêves. Il faut suivre son cœur. C'est tout, peu importe le « hobby ».



**CICAME ÉNERGIE**  
 La solution pour vos besoins en  
 Essais Mécaniques et Électriques.

**MÉCANIQUE**  
 Banc de Traction Horizontal - 200T  
 Banc de Traction Horizontal - 60T  
 Banc de Traction Vertical  
 Banc de Traction Longue Durée  
 Calibration Système de Mise en Tension des Haubans  
 Banc d'Ancrage de Poteaux



**ÉLECTRIQUE**  
 Laboratoire Haute Tension 70kV  
 Laboratoire Haute Puissance  
 Vieillessement Électrique et court-circuit  
 Laboratoire de Test de Gants Isolants

**EXPERTISE**  
 Capacité de créer des équipements de laboratoire sur-mesure pour répondre à vos besoins d'essais spécifiques.  
 Solution complète et Soutien Technique pour relever vos défis.



1 450 679 7778  
 sales@cicame-energie.ca

[www.cicame.ca](http://www.cicame.ca)



# DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



## PAR LE COMITÉ AVANTAGES SOCIAUX

Sébastien Guillon, ing.,  
Daniel Beaulieu, ing.,  
Dany Généreux, ing. (responsable)  
et Jérémie Gaucher, ing.

**Q** *Question : Est-ce que je cumule des vacances lorsque je suis en congé de maternité ou en congé parental ?*

**R** Réponse : Ces congés sont traités à l'Appendice E-Droits parentaux de la convention collective.

En ce qui concerne les congés de maternité et de paternité, le paragraphe 9 spécifie les régimes auxquels l'employé continue de participer ainsi que les avantages sociaux qu'il conserve. Ces avantages sont : vacances, ancienneté, expérience, accumulation du service continu et fériés mobiles.

Le paragraphe 24 traite du congé sans traitement qui peut être pris à la suite du congé de maternité ou de paternité. Ce congé étant considéré comme un congé sans solde, l'article 24.07 s'applique et il n'y a donc pas cumul de vacances pendant ce congé.

**Q** *Question : Suis-je obligé de prendre un minimum de 30 minutes pour dîner ?*

**R** Réponse : Oui. L'article 18 - *Semaine et heures de travail* de la convention collective définit les heures de travail. À l'article 18.07.6, il est indiqué que la période de repas est d'une durée minimale de 30 minutes. Cette période est donc obligatoire.

**Q** *Question : Est-ce que je peux me prévaloir des congés pour funérailles prévus à l'appendice H si je suis en vacances ?*

**R** Réponse : Non. Puisque vous êtes en vacances, vous n'avez pas droit aux journées compensables telles que maladie ou décès.

**Q** *Question : Est-ce que la deuxième banque de temps est payable lors d'un départ à la retraite ?*

**R** Réponse : La deuxième banque ne peut être payable qu'en cas de situations particulières qui ne permettent pas de reprendre le temps accumulé.

Le site des Ressources humaines donne les exemples suivants : décès, congédiement, départ de l'entreprise à la suite d'une longue période d'invalidité ou encore des contraintes de déplacement pour la sortie des installations.

À l'exception de certains cas particuliers, il faut donc écouler la deuxième banque de temps avant un départ à la retraite, car ces heures ne seront pas payées.

\*\*\*

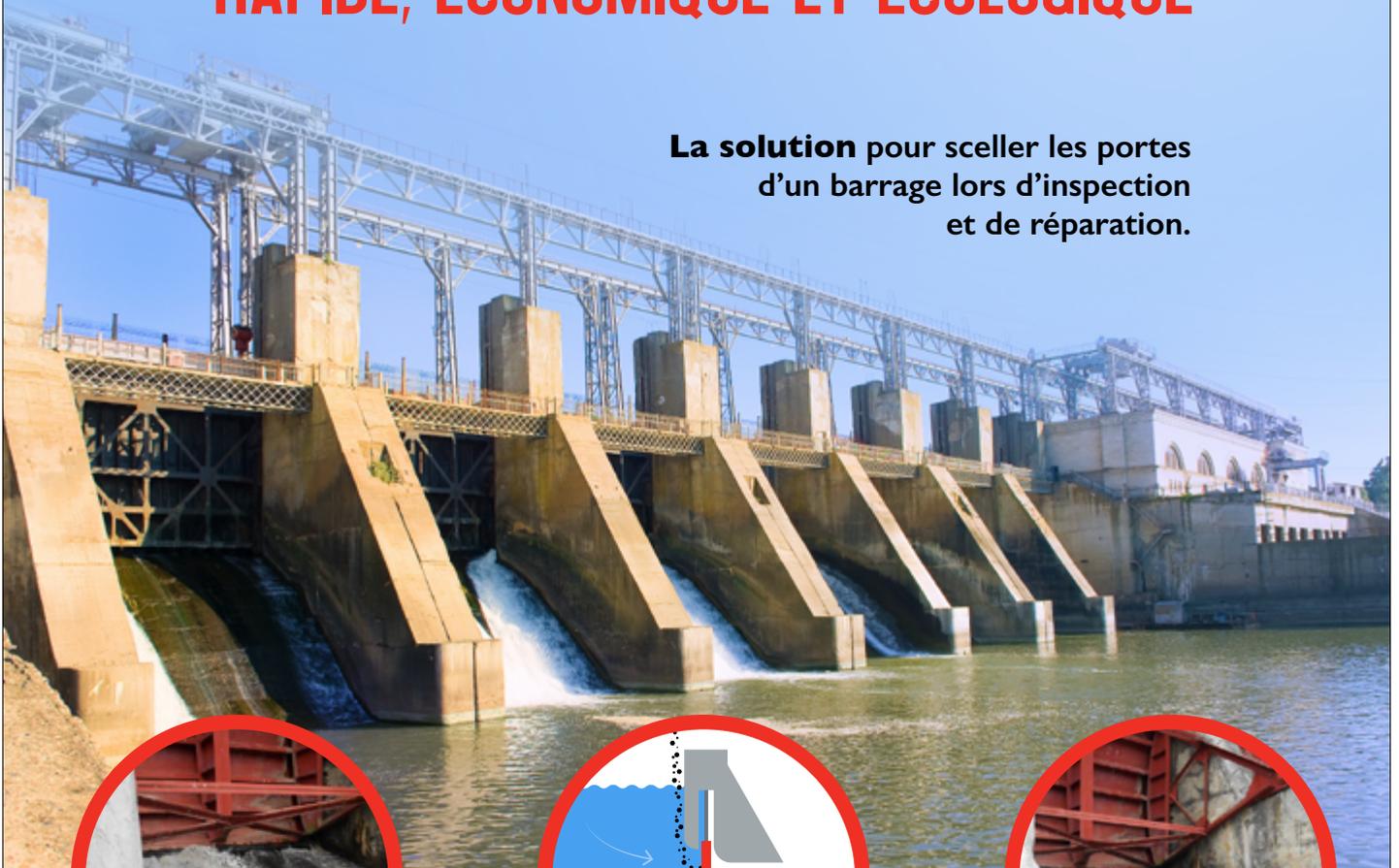
Le SPIHQ vous invite à communiquer avec votre délégué syndical (ou ses substituts) et aussi avec les membres des comités (Griefs, Avantages sociaux, Nominations, CTTA, etc.) pour toutes vos questions de nature syndicale.

# CENDRES NATURELLES<sup>MD</sup>

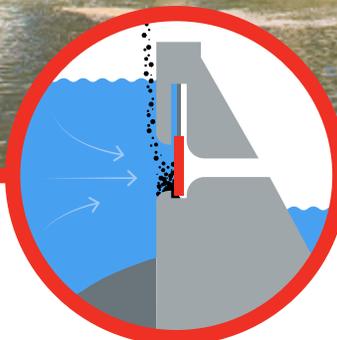
COLMATEUR DE FUITES

RAPIDE, ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

La solution pour sceller les portes d'un barrage lors d'inspection et de réparation.



AVANT



UTILISATION DE

Cendres Naturelles



APRÈS

 **Somavrac C.C.**

**I 800 363-0804**  
groupesomavrac.com

## LE PILOTE OU LE MÉCANICIEN ?



PAR FRANÇOIS  
MORASSE, ING.

Membre de la section Mauricie

À la fin de cet été, cela a fait deux ans que j'aurai joint la division transport d'Hydro-Québec : Trans-Énergie (HQT). Après vingt-deux ans de carrière à Hydro-Québec Production (HQP), j'essaie, tant bien que mal, à apprendre et surtout à m'adapter à mon nouveau travail. J'entame donc la dernière étape de ma carrière chez Hydro-Québec dans une équipe fort intéressante et motivante. Mais, vous le savez sûrement, il est difficile de se départir de ces vieux réflexes et de s'acclimater à un nouvel environnement.

L'un de ces vieux réflexes lorsque j'étais à HQP était de communiquer directement avec l'exploitant (les opérateurs). Je devrais plutôt dire que ce sont les opérateurs qui me rejoignaient directement par l'appel public de la centrale : « François Morasse, 5408 ; François Morasse, 5408 ». Cette relation entre le département du service technique (auquel j'appartenais) et l'exploitant était simple et bien comprise de tout le monde : l'exploitant était le client et je devais lui donner du service.

À HQT, c'est très différent. Depuis mon entrée en fonction, si j'ai eu deux interactions avec l'exploitant, c'est beau. Et lors d'une des rencontres à laquelle j'ai participé et qu'un représentant de l'exploitation du réseau était présent, j'ai retenu qu'il était très important de ramener les équipements sur le réseau dans les délais prescrits. Pour l'instant, l'état dans lequel on retournait l'équipement a été abordé que très superficiellement. C'est tout un changement culturel pour moi ! Je suis passé d'un milieu où l'exploitant devait connaître parfaitement l'état de sa centrale, à une organisation où le groupe maintenance est tenu responsable des équipements d'exploitation.

Ce type d'organisation est très discutable. Ultimement, qui devrait décider du retour en exploitation d'un équipement récemment entretenu ? Il me vient spontanément cette réflexion : « le pilote ou le mécanicien » ? Prenons par exemple l'entretien d'un compensateur série (CXC) dans lequel du préventif et du correctif doivent être faits. Au fur et à mesure que l'entretien se déroule, d'autres défauts sont découverts et ceux-ci viennent s'ajouter à la liste des correctifs prévus avant le début des travaux. La charge de travail augmente et le temps file. Des décisions doivent être prises pour ramener l'équipement dans les délais prévus. Le groupe maintenance fait un choix au meilleur de sa connaissance, et prend la décision de ramener l'équipement sans avoir fait l'ensemble des correctifs.

Pas sûr que dans le domaine de l'aviation cette situation serait acceptée. Le pilote monte dans son aéronef seulement s'il connaît exactement l'état de celui-ci. Et, en cas de doute, il demande sans tarder des explications au chef mécanicien. Que dire aussi de la Formule 1 ; le pilote doit constamment discuter avec l'ingénieur de l'écurie pour augmenter la performance de sa voiture. Chez HQT, on est à des années-lumière d'une telle relation entre le service technique et l'exploitant.

Une réflexion en ce sens s'impose. De récents événements survenus sur le réseau de transport sont présentement analysés. Le processus de prise de décision est remis en question. Nos dirigeants s'interrogent sur le rôle de tout un chacun dans notre organisation. Et la décision finale, qui devrait la prendre : le pilote ou le mécanicien ?

# TÉMOIGNAGES

## DE MEMBRES RECLASSIFIÉS EN 2017

Le SPIHQ souhaite féliciter et mettre en valeur la reclassification de ses membres de niveau II à III en 2017 :

- HQ Innovation, Équipement et Services Partagés : **Nadine Boudreault, Franck Duchassin et Vincent Lévesque**
- HQ Production : **Cherif Belkalem, Frédéric Bergeron et Michel Normandeau**
- HQ Distribution : **Daniel Chabot, Claude Dupuis, Livius Jinga et Philippe Lacouline**
- HQ VPTIC : **Alec Déry, Jacques Kuftejdjian et Martine Lalancette**
- HQ Trans-Énergie : **Steve Blackburn, Jonathan Brisebois, Julien Brouillard, Michael Godbout, Sébastien Guillon, Vincent Morissette, Mathieu Nadeau, Jean-Luc Robichaud, Roger Roy et Guylain Savoie**

Pour certains, c'était la croix et la bannière, pour d'autres, un rêve enfin atteint. Voici les témoignages d'ingénieurs qui ont accepté de partager leur expérience de reclassification avec nous.

PAR **CHRISTINE MARCEAU**

Agente de communication

CHÉRIF BELKALEM, ING.



**Comment avez-vous vécu votre expérience de reclassification ?**

Nous en avons tous entendu parler, mais le vivre est la meilleure expérience. Il faut beaucoup d'énergie, de résilience, de conviction, et de ténacité. Être convaincu soit même est primordial pour essayer de convaincre les autres.

Lors de la rédaction de vos fiches, il faut faire attention au choix des mots, le vocabulaire est très important.

**Selon vous, quels éléments de votre dossier de reclassification vous ont permis d'obtenir votre reclassification ?**

En plus de répondre aux critères de la grille de reclassification des ingénieurs, il faut avoir fait preuve de ses capacités aux yeux de la gestion.

**Avez-vous eu facilement accès aux collègues expérimentés pour obtenir de l'aide dans la préparation de votre dossier ?**

Oui.

**Malgré les obstacles, pourquoi avez-vous décidé de persévérer ?**

Il n'était pas question d'obstacles pour moi, il s'agissait de convaincre les juges, alors que moi j'étais convaincu. La reclassification fait partie de l'avancement d'une carrière.

**Quels conseils donneriez-vous à d'autres ingénieurs qui souhaitent entamer leur processus de reclassification ?**

La préparation est de rigueur. Notre travail nous permet de participer à toutes sortes de projets. Certains sont d'envergure en termes de complexité, d'autres se distinguent, car le cadre de l'activité est inusité. Idéalement, le classement des documents doit se faire tout au long du projet. Il faut donc structurer le projet en fonction du montage du dossier de reclassification.



### **Comment avez-vous vécu votre expérience de reclassification ?**

Le processus de reclassification est une expérience unique pour un ingénieur d'Hydro-Québec. C'est la reconnaissance d'un accomplissement exceptionnel. Mais le chemin à parcourir pour monter un dossier final de qualité est très ardu.

Il faut que les réalisations présentées dans les fiches soient uniques et inusitées, mais il faut aussi faire ressortir comment elles respectent les critères de la grille de reclassification. J'ai travaillé mon dossier sur une période de neuf mois et j'ai fait quatre itérations durant cette période. À chacune des itérations, mon dossier s'améliorait.

### **Comment évaluez-vous le rôle de votre ligne hiérarchique dans la réussite de votre dossier ?**

J'ai eu la chance d'avoir l'appui indéfectible de mes chefs IV et V, et c'est en grande partie grâce à eux que j'ai pu présenter un dossier de grande qualité.

### **Selon vous, quels éléments de votre dossier de reclassification vous ont permis d'obtenir votre reclassification ?**

Le processus itératif de révision m'a permis de préciser les éléments importants de mon dossier. Les éléments les plus importants ont été d'avoir un fil conducteur à travers mes fiches, soit l'architecture et la protection réseau ainsi que le dépassement des pratiques établies.

### **Malgré les obstacles, pourquoi avez-vous décidé de persévérer ?**

J'ai travaillé très fort pour présenter un dossier sans failles et j'ai obtenu ma reclassification du premier coup. C'était mon objectif, et même si j'ai eu à retravailler mes fiches encore et encore, je restais, avec l'aide et l'encouragement de mes chefs, concentré sur cet objectif. La récompense en valait la peine, car obtenir ma reclassification représente le summum de ma carrière.

### **Quels conseils donneriez-vous à d'autres ingénieurs qui souhaitent entamer leur processus de reclassification ?**

- Entourez-vous ! Ne faites pas ce processus seul ! Au départ, vous ne pouvez pas savoir ce qu'il faut pour présenter un dossier de qualité. Vous avez besoin de mentors qui sont déjà passés par le processus avec succès.
- Vous devez avoir suffisamment de réalisations qui se prêtent à une reclassification. Si vos mentors vous disent que votre dossier n'est pas prêt, attendez une ou deux années de plus.
- Lorsque vos mentors vous disent que vous pouvez y aller, allez-y ! N'attendez pas !
- Pensez à procéder de façon itérative à la révision de votre dossier. Chaque itération étant suivie de commentaires de vos mentors. Votre dossier s'améliorera en conséquence.
- Lors de la rédaction de vos fiches, prenez bien soin d'illustrer comment vous vous êtes distingués de façon à bien faire ressortir en quoi vous avez agi selon les critères de niveau III.
- Faites preuve de beaucoup d'humilité face à vos mentors. Plus vous prendrez leurs commentaires avec humilité, plus ceux-ci vous seront profitables pour la rédaction de l'itération suivante.
- Vous devez connaître en détail la grille de reclassification pour la rédaction de vos fiches. Les membres du CCI (Comité de classification des ingénieurs) s'y référeront lors de votre évaluation. Votre dossier doit refléter les critères le mieux possible.
- Si possible, joignez à votre dossier quelques lettres de recommandation qui témoignent de votre compétence et de votre implication. Ces témoignages renforceront votre dossier.



### **Comment avez-vous vécu votre expérience de reclassification ?**

En 2016, j'ai assisté à la séance d'information sur la reclassification donnée par le comité Reclassification du SPIHQ. À la suite de cette séance d'information, je me suis dit qu'un certain nombre de mes réalisations hydro-québécoises pourraient être reconnues comme des réali-

sations de niveau III. C'est à ce moment que j'ai décidé de tenter ma chance et j'ai initié le processus de reclassification.

Je dois bien avouer que la préparation des fiches de réalisations n'a pas été de tout repos... C'est un travail de synthèse difficile et laborieux où il faut réussir à vulgariser et à synthétiser nos réalisations techniques tout en faisant valoir leurs caractères inusités. J'ai beaucoup utilisé la grille de reclassification des ingénieurs comme outil d'aide pour rédiger les fiches de réalisation.

Par la suite, plusieurs rondes de commentaires et corrections ont suivi, pour aboutir enfin à une version finale de mes fiches.

### **Avez-vous eu facilement accès aux collègues expérimentés pour obtenir de l'aide dans la préparation de votre dossier ?**

Oui, j'ai eu un très bon soutien d'une ingénieure de niveau IV, Isabelle Thériault, membre du comité Reclassification et également ma déléguée syndicale. Elle a pris le temps de lire et relire mes fiches, et de me donner des commentaires très pertinents. Son expérience et sa disponibilité m'ont permis de bonifier mes fiches.

### **Comment évaluez-vous le rôle de votre ligne hiérarchique dans la réussite de votre dossier ?**

Dans mon cas, c'est un peu particulier parce que j'ai changé de gestionnaire pendant la période de préparation de mon dossier.

Toutefois, mes deux gestionnaires m'ont apporté un très bon soutien. Le premier, qui n'est pas ingénieur, m'a encouragé et a toujours été disponible dans l'initiation du processus. Et le second, qui est un ingénieur de niveau III, m'a fait profiter de son expérience de reclassification en révisant mon dossier (même durant le week-end!) et en me fournissant de judicieux conseils.

### **Selon vous, quels éléments de votre dossier de reclassification vous ont permis d'obtenir votre reclassification ?**

Je pense que mes quatre réalisations justifiaient une reclassification au niveau III. Toutefois, les projets de vigie-développement que j'ai pu faire au cours des dernières années ont été de bons éléments pour obtenir ma reclassification. Ces projets m'ont permis de développer de nouvelles méthodes de mesure et d'analyse dans mon domaine d'expertise, soit l'acoustique industrielle et environnementale.

### **Quels conseils donneriez-vous à d'autres ingénieurs qui souhaitent entamer leur processus de reclassification ?**

Avant d'entamer le processus de reclassification, je crois qu'il faut vraiment se poser la question suivante : est-ce que mes réalisations ou projets que je veux présenter sortent de l'ordinaire et ont un « caractère inusité » ? Si on pense que c'est le cas, alors il faut se lancer !

Et pour ceux qui ont obtenu le maintien, je leur conseillerais de ne pas lâcher, de persévérer et de profiter de toutes les occasions pour obtenir des projets stimulants et non conventionnels. Après ça, pas d'hésitation, présentez un nouveau dossier !



### **Comment avez-vous vécu votre expérience de reclassification ?**

Mon parcours a été assez spécial et difficile. Je suis entré chez Hydro-Québec en 2012, mais j'ai obtenu mon diplôme en 1985 en génie électrique et mon MBA en 1992. Il m'a fallu soumettre mon dossier à quatre reprises (incluant une révision) avant d'être reclassifié en 2017. J'ai soumis mon dossier la première fois en 2014, mais sans succès, car toutes mes réalisations étaient externes à Hydro-Québec bien qu'elles aient été de très grande envergure.

La deuxième tentative en 2015 a été également sans succès, malgré une révision. Les réalisations à l'interne que j'avais rajoutées n'étaient pas suffisantes pour le CCI. C'est seulement en 2017, à ma troisième tentative que j'ai réussi à obtenir mon niveau III puisque j'avais travaillé sur plusieurs projets de très grande envergure et de grande visibilité.

### **Avez-vous eu facilement accès aux collègues expérimentés pour obtenir de l'aide dans la préparation de votre dossier ?**

Oui, j'ai eu accès à un collègue qui avait beaucoup d'expérience dans l'écriture des fiches de réalisation et cela m'a beaucoup aidé à rédiger les miennes.

### **Selon vous, quels éléments de votre dossier de reclassification vous ont permis d'obtenir votre reclassification ?**

J'ai passé énormément de temps à l'écriture de mes fiches ce qui a beaucoup aidé à améliorer la qualité de mon dossier. Je crois aussi que mes réalisations à l'externe (d'envergure internationale) avant d'entrer chez Hydro-Québec ont été prises en compte par le CCI. Cependant, même si j'avais soumis des preuves à l'appui (environ 300 pages de différents documents,

courriels, lettres de recommandation), ce n'était pas suffisant la première fois puisqu'il fallait quand même avoir contribué significativement à des projets à l'interne chez Hydro-Québec. De plus, aux yeux du CCI, ces projets doivent être de grande visibilité et d'envergure.

### **Quels conseils donneriez-vous à d'autres ingénieurs qui souhaitent entamer leur processus de reclassification ?**

J'ai appris assez vite qu'il ne faut rien tenir pour acquis. Lorsque j'ai soumis mon dossier la première fois en 2014, j'étais sûr que j'allais être reclassifié puisque j'avais toutes les preuves à l'appui avec des réalisations très importantes. Malheureusement, ça n'a pas été le cas.

Il est important que la rédaction des fiches (surtout pour les réalisations à l'externe) soit faite d'une manière facile à lire et à comprendre, et je crois que c'est la partie la plus difficile. Lorsque j'ai rédigé mes fiches, j'ai toujours essayé d'être très clair dans mes explications. Les fiches devraient contenir toute l'information nécessaire pour montrer au CCI que les réalisations en question sont de niveau III. Toutes les réponses à leurs questions sur la validité des réalisations et des contributions devraient être clairement rédigées dans les fiches. D'ailleurs, le document « Outil d'aide à la tâche » m'a beaucoup aidé puisque, pour chacune de mes réalisations, j'ai essayé de répondre aux questions qui sont dans le document. Pour donner une idée du travail requis pour préparer mon dossier, j'ai mis plusieurs centaines d'heures pour la rédaction de mes fiches.

Pour ceux qui ont obtenu une décision de maintien, il ne faut surtout pas que le découragement vous force à abandonner. J'ai été maintenu trois fois ce qui a été très difficile à avaler, mais ça ne m'a pas empêché de continuer, car j'étais sûr que je l'obtiendrais éventuellement mon niveau III, peu importe le nombre de tentatives.

# MERCI!

d'être là au quotidien  
pour nous et nos familles



**EXCLUSIF AUX EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS**

**450 \$** **D'ÉCONOMIE MOYENNE<sup>1</sup>** pour nos clients des services publics qui regroupent leurs assurances

**Rabais exclusif** sur chaque assurance auto, habitation ou véhicule de loisirs parce que vous êtes membre du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec.



**Appelez-moi!**

**Audrey Bock**

Agente en assurance de dommages  
des particuliers

**514 787-0707**

1 877 277-8232, poste 0707  
[lacapitale.com/spihq](http://lacapitale.com/spihq)



**La Capitale**  
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. | 1. Sondage SOM mené en juin 2017, auprès d'employés ou de retraités des services publics clients de La Capitale et ayant regroupé au moins deux produits d'assurance auto, habitation ou véhicules de loisirs. Économie moyenne calculée à partir des montants déclarés par 96 répondants ayant réalisé une économie.



### Comment avez-vous vécu votre expérience de reclassification ?

Le processus de reclassification s'est déroulé sur plusieurs semaines. La première étape consistait évidemment à signaler mon intention par la fiche de cheminement de dossier. Par la suite, j'ai sorti tous les rapports et études que j'ai réalisés depuis ma reclassifi-

cation au niveau II et j'ai sélectionné les projets qui remplissaient le mieux les éléments de la grille de reclassification. J'ai mis beaucoup d'accent sur la rédaction des fiches de réalisations. Je me suis assuré que chaque item soit adressé précisément et sans répétition. Il faut dire que j'ai bénéficié du soutien de mon supérieur hiérarchique. À la suite de ses commentaires, j'ai modifié plusieurs fois les fiches pour que les trois items de la fiche (cadre de l'activité, liberté d'action et impacts sur les résultats finals) soient bien structurés.

Tout juste avant de présenter mon dossier, j'ai aussi choisi de ne présenter que trois réalisations plutôt que quatre. Finalement, j'ai complété la fiche « accomplissement professionnel » en y intégrant des références à d'autres projets importants que je n'avais pas mentionnés dans mes fiches de réalisations. J'y ai aussi expliqué le rôle que j'occupe dans mon unité et j'ai décrit les contributions que j'ai apportées dans les comités d'experts auxquels j'ai participé.

### Avez-vous eu facilement accès aux collègues expérimentés pour obtenir de l'aide dans la préparation de votre dossier ?

Dans mon unité, trois autres collègues ont obtenu leur reclassification. Ils m'ont montré les dossiers qu'ils ont présentés. Cela m'a permis de comprendre l'envergure du travail à faire et la façon de me préparer à cet exercice.

### Selon vous, quels éléments de votre dossier de reclassification vous ont permis d'obtenir votre reclassification ?

Je pense que ce qui m'a permis d'obtenir mon dossier tient du fait que les projets que j'ai présentés sont des travaux qui s'échelonnent sur une longue période de temps. Les projets décrits dans mes fiches témoignent de plusieurs années à développer un champ d'expertise particulier.

### Malgré les obstacles, pourquoi avez-vous décidé de persévérer ?

Je ne peux pas dire que j'ai rencontré d'obstacle majeur pour la préparation de mon dossier. J'ai cependant eu à faire des choix quant à ce que je voulais présenter. En parlant avec mes collègues et mon patron, j'ai pu orienter mon dossier vers les éléments qui semblaient faire consensus.

### Quels conseils donneriez-vous à d'autres ingénieurs qui souhaitent entamer leur processus de reclassification ?

Selon moi, la grille de reclassification exprime bien les exigences qui doivent être remplies pour l'obtention du niveau III. Il faut s'assurer que tous les critères soient satisfaits. De plus, l'opinion de nos collègues nous aide très certainement à prendre le recul nécessaire pour réviser le dossier à présenter.

Vous pouvez obtenir l'ensemble des formulaires pour les trois passages de niveaux et les informations utiles dans la préparation de votre dossier sur [www.spihq.qc.ca](http://www.spihq.qc.ca), dans la section réservée aux membres, à l'onglet « Comité », puis sur « Reclassification ».

Les membres du comité Reclassification offrent un service de coaching dans la préparation et dans l'avancement des dossiers de reclassification. N'hésitez donc pas à leur transmettre vos questions : [reclassification@spihq.qc.ca](mailto:reclassification@spihq.qc.ca)

Félicitations à tous les membres reclassifiés en 2017,  
et bon succès à ceux qui s'investissent dans leur dossier de reclassification !

Louis Champagne a été président du SPIHQ pendant plusieurs années, et il est maintenant retraité. Il nous livre ici ses réflexions sur le partage des bénéfices.

Merci, Louis, pour ton implication avec nous.

**Le Bureau**

## LE PARTAGE DES BÉNÉFICES

PAR LOUIS  
CHAMPAGNE,  
ING., FIC.



Photo : Ordre des ingénieurs du Québec

En 1999, nous avons signé deux conventions collectives. Dans la parution de l'été 2017 de L'Écho, j'ai déjà expliqué comment nous avons utilisé la négociation de partenariat pour y arriver.

Examinons maintenant comment nous avons abouti avec une formule de partage des bénéfices basée sur l'atteinte des objectifs du PDG.

### Un contexte particulier

Si nous n'avons pas été le premier syndicat à négocier une telle clause, nous avons été parmi les premiers. Et la formule constituait elle-même une première. J'y reviendrai, mais il faut savoir que des clauses de partage des bénéfices étaient, et à ma connaissance sont toujours rarissimes dans notre pays. Si on les retrouve très fréquemment en Europe, elles

font figure d'exception ici. Elles contribuent à améliorer la motivation, l'engagement pour l'entreprise et le sentiment d'appartenance des employés.

Au Québec, en 1999, une ronde de négociations débutait dans le secteur public. Le gouvernement avait rendu publics ses paramètres financiers, très modestes dans un contexte de déficit zéro (cette obsession ne date pas d'hier). Enfin, à Hydro, les négociations avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) devaient débiter incessamment, et elles s'annonçaient houleuses.

### Nos négociations (re)commencent

Deux jours après la signature de la première convention, à la mi-avril 1999, nous nous présentions en comité de relations de travail, avec un ordre du jour sibyllin. La Direction souhaitait améliorer le climat dans l'entreprise en général, et ses relations avec nous en particulier... Mais d'entrée de jeu, son représentant, rien de moins que le vice-président des ressources humaines (VPRH), nous propose de devancer de

quelques mois la négociation salariale, et de la commencer... sur-le-champ ! Il affirme avoir en mains un mandat intéressant, qui devrait nous satisfaire et nous permettre de renouveler rapidement les clauses salariales, nonobstant les annonces gouvernementales. Après un court caucus et la formation expéditive d'un comité de négociations, nous amorçons les discussions.

Bien entendu, nous avons commencé avec des demandes passablement élevées. Notre vis-à-vis nous demande alors de bien réfléchir. Nous faisons cette fois un long caucus au terme duquel nous offrons de passer en exploration non liante. Il s'agit d'une façon bien connue de nous divulguer mutuellement une bonne partie de notre jeu.

Nous estimions que la présence du VPRH à titre de porte-parole de l'entreprise à notre table était intrigante. Il avait certes un mandat de négocier qui méritait le regard. C'était avec lui que nous avons élaboré la méthode de négociation de partenariat vers laquelle nous tendions presque naturellement. Il s'est empressé d'accepter, ce qui était bon signe.

## Une première entente de principe

Nous avons réduit considérablement nos demandes, mais en prenant soin d'ajouter une clause qui réglait le vieux contentieux sur les études de marché. Constatant une progression substantielle, le VP a lui aussi ouvert sa boîte à surprises. C'est là qu'est apparue pour la première fois la clause de partage des bénéfices. Quelques jours de discussions plus tard, nous aboutissions à la formule qui devait nous régir pour un bout de temps. L'idée de la lier aux objectifs du PDG est de nous, de même que la formulation « Nous travaillons pour le PDG, le PDG travaille pour nous ». André Caillé se l'est rapidement appropriée. Et nous avons conclu là-dessus une entente de principe.

## Cent fois sur le métier...

Cette entente de principe est restée lettre morte. Le gouvernement redoutait que notre clause d'arrimage au marché, passablement originale, nous permette de contourner complètement, et pas rien qu'un peu, ses paramètres financiers (rassurez-vous, nous ne mettions pas Hydro en faillite).

Mais même le premier ministre n'en voulait pas. Nous l'avons appris juste avant de la présenter en conseil syndical, personne ne l'a su alors. Mais Hydro avait une fenêtre de règlement, et il ne faut pas laisser passer ça tant qu'elle est ouverte, Dieu sait quand elle s'ouvrira de nouveau. Après avoir vérifié qu'elle était bel et bien ouverte, nous avons recommencé à négocier. Nous avons remplacé les clauses posant problème par d'autres portant sur les avantages sociaux et le RRHQ. La clause de partage des bénéfices avait survécu. Cette nouvelle entente a franchi toutes les étapes d'approbation sans problème.

## Sans problème, dites-vous !?

Malheureusement, la clause de partage des bénéfices a toujours été une clause mal aimée. Après des journées de grève et de négociations difficiles, alors que s'il les avait acceptées en même temps que nous, ses membres auraient bénéficié des mêmes clauses que nous, le SCFP a signé quelques mois plus tard une entente moindre que la nôtre, en particulier sur les clauses salariales. Il y a un prix à

payer pour rouvrir une fenêtre de règlement. Et finalement, nous aurons inspiré bien peu de syndicats ou d'entreprises avec cette disposition. Tant et si bien qu'Hydro-Québec est restée la seule entreprise dont les employés en bénéficiaient.

Et ici comme ailleurs, la différence entre un droit et un privilège a joué. Quand un petit groupe bénéficie de quelque chose, on appelle ça un privilège. Quand plusieurs l'ont, ça devient un droit. Il est aussi bien vu d'abolir les privilèges que de protéger les droits ! Cette clause méritait un meilleur sort.

### AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Je suis prêt à répondre à toutes les questions découlant de cet article. Je tiens toutefois à faire une mise en garde d'entrée de jeu. J'ai été militant au SPIHQ pratiquement de ma première à ma dernière journée de travail à Hydro-Québec. J'ai participé de près ou de loin à tous les débats qui ont eu cours au SPIHQ pendant toutes ces années. Je n'ai pas l'intention de me servir de cette tribune pour participer directement ou indirectement à quelque débat que ce soit ayant cours actuellement au sein du SPIHQ.

## CONSTRUCTION



**GEMITECH**  
ÉLECTROTECHNIQUE

LES EXPERTS EN INGÉNIERIE  
ET SERVICES ÉLECTROTECHNIQUES



Une filiale de

**SGE** Société  
Générale  
d'Électrotechnique

500, rue du Platine, Québec | 418 841-1010 | [gemitech.com](http://gemitech.com)

# RENDEMENT RESPECTABLE ET SURPLUS DANS LE FINANCEMENT DU RÉGIME



PAR **SÉBASTIEN  
GUILLON, ING.**  
Membre du comité  
Avantages sociaux

L'assemblée annuelle des participants et des bénéficiaires du Régime de retraite d'Hydro-Québec (RRHQ) a eu lieu le 18 juin 2018. Rappelons que la caisse administre le Régime et Hydro-Québec gère le fonds de retraite de tous les employés d'Hydro-Québec. L'assemblée vise à présenter le portrait du Régime, le bilan actuariel et les résultats financiers obtenus en 2017. Du point de vue financier, c'est une année très respectable mise à part la problématique des frais de gestion de placement. Au niveau actuariel, le financement atteint des surplus inégalés depuis plusieurs années.

### Autonomie de la caisse et encadrement juridique

La caisse de retraite d'Hydro-Québec est gérée par Hydro-Québec et fait partie intégrante de la direction Financement, trésorerie et caisse de retraite. Elle n'est pas reliée à la Caisse de dépôt et placement qui gère les montants pour le régime de rentes du Québec.

L'ensemble des dispositions du Régime de retraite d'Hydro-Québec est sous l'égide de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec (Loi RCR). Notre Régime doit être conforme à cette loi provinciale et non à des lois similaires au niveau fédéral. Entendez-vous des discussions sur les régimes de retraite? Portez attention si elles sont reliées à la Loi RCR. Sinon, elles ne concernent pas notre Régime.

### Rendement financier global de 10,7 %

Le rendement global des placements du RRHQ en 2017 est de 10,7 %, classant la caisse au 32<sup>e</sup> rang parmi les caisses canadiennes de tailles équivalentes. Idéalement, elle devrait se situer au 25<sup>e</sup> rang ou moins. C'est donc très respectable sans être exceptionnel. L'actif net est de 24,7 G\$ et les revenus de placement de 1,779 G\$.

Les composantes de placement sont de 36,7 % (9,1 G\$) en obligations, 48,1 % (11,9 G\$) en actions et 15,1 % (3,71 G\$) en placements alternatifs (principalement immobilier). Les rendements obtenus sont de 3,1 % pour les obligations, de 15,9 % pour les actions et de 10,5 % pour les placements alternatifs, pour un rendement global de +10,7 % (c'est-à-dire +1,5 % provenant des obligations, +7,3 % des actions, +1,5 % des placements alternatifs et +0,4 % d'autres types de fonds). Les actions ont très bien performé, mais les très faibles rendements (<2,5 %) dans les obligations américaines ont fait diminuer le rendement global. C'est un retour à un rendement global semblable à 2015 (10,4 %) et au rendement à deux chiffres.

## Évolution du « bas de laine » (notre actif net)

L'actif net du Régime est passé de 22,9 G\$ en 2016 à 24,8 G\$ en 2017, soit une augmentation de 7,7 %. C'est un retour à un niveau légèrement supérieur à 2015. Ce qui est une bonne nouvelle, car l'actif net est notre « bas de laine » collectif.

|                 | 2010 | 2011  | 2012   | 2013   | 2014   | 2015  | 2016 | 2017  |
|-----------------|------|-------|--------|--------|--------|-------|------|-------|
| Actif net (G\$) | 14,2 | 14,9  | 16,4   | 18,7   | 20,8   | 22,3  | 22,9 | 24,8  |
| Variation (%)   | -    | + 4,9 | + 10,1 | + 14,0 | + 11,2 | + 7,2 | + 3  | + 7,7 |

## Des frais de gestion plus élevés... mais pour quels résultats ?

L'évolution des frais et des revenus de placement des dernières années est indiquée dans le tableau suivant. Les frais de gestion sont passés de 58 M\$ en 2013 à 98 M\$ en 2017.

|                     |       | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|---------------------|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Revenu de placement | (M\$) | 1708 | 613  | 1539 | 2262 | 2611 | 2138 | 1286 | 2422 |
| Frais de gestion    | (M\$) | -29  | -44  | -43  | -58  | -82  | -111 | -82  | -98  |
| Frais/Revenu        | (%)   | 1,7  | 7,2  | 2,8  | 2,6  | 3,1  | 5,2  | 6,4  | 4,1  |
| Rendement           | (%)   | 13,7 | 4,3  | 10,3 | 13,8 | 11,2 | 10,4 | 5,9  | 10,7 |

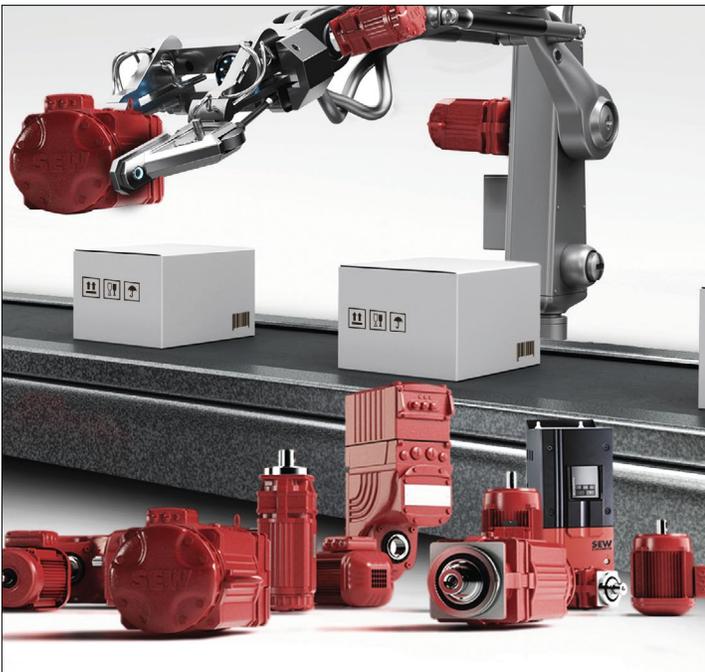
Il est normal d'avoir des frais de gestion dans les placements, mais sont-ils justifiés et à la hauteur de leur coût ? Pour l'évaluer, nous indiquons le pourcentage de ces frais sur les gains (*Frais/Revenu*) obtenus et les comparons avec le rendement ( $=\text{Revenu de placement}/\text{Actif de la caisse}$ ).

En 2017, le pourcentage des frais sur les revenus de placement est le quatrième plus élevé après 2011, 2016 et 2015. Aujourd'hui, pour 1 dollar de revenu, il nous en coûte entre 1,6 à 2,4 fois plus cher en frais qu'en 2013 et 2014 !

Des frais plus élevés produisent-ils des rendements plus élevés ? Hélas ! Non, en 2016 et 2011, les frais étaient parmi les plus élevés et pourtant les rendements furent les plus faibles. Est-ce une exception ? Pas vraiment, en 2010, la situation était même meilleure qu'en 2013-2017 ! **Regarder uniquement les rendements sans tenir compte des frais de gestion et de leur efficacité fournit un portrait incomplet des résultats financiers.**

## Performance des frais de gestion : RRHQ vs Caisse de dépôt

Nous allons utiliser l'indicateur de « *performance des frais de gestion* » pour évaluer les frais de gestion et leur efficacité à générer des revenus supplémentaires (voir l'annexe pour la présentation détaillée de cet indicateur).



Une famille à adopter.

Famille de produits complète offerte sur  
[www.sewcan.ca](http://www.sewcan.ca)



Ingénierie électrique sur mesure

Conception et fabrication  
 d'appareillages électriques  
 sur mesure



- ▶ Structure en profilé d'aluminium
- ▶ Flexibles pour différentes applications
- ▶ Facilement adaptables aux équipements existants

Conçus et fabriqués selon IEEE et CSA  
 de 480 V à 38 kV



Tél. : 1 819 829-2100  
 Téléc. : 1 819 829-2363  
 info@dual-ade.com

4025, rue Letellier  
 Sherbrooke (Québec)  
 Canada J1L 1Z3  
[dual-ade.com](http://dual-ade.com)

LEBOLAB

- Formations adaptées aux ingénieurs et professionnels de l'industrie
- Formateurs chevronnés
- Équipements à la fine pointe de la technologie
- 4 laboratoires pleinement fonctionnels

Tous les détails à  
[master.ca/fr/lebolab](http://master.ca/fr/lebolab)



Dans le tableau suivant, nous présentons les chiffres officiels du RRHQ et de la Caisse de dépôt et placements du Québec, et calculons l'indicateur de performance pour les années 2013-2017.

| RRHQ/Caisse   |        | 2013         | 2014         | 2015         | 2016         | 2017         |
|---|--------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Rendement<br>(%)                                      | RRHQ   | 13,8         | 14,1         | 10,4         | 5,9          | 10,7         |
|   | Caisse | 13,1         | 12,0         | 9,1          | 7,6          | 9,3          |
| Ratio des frais de gestion sur l'actif net<br>(\$/\$) | RRHQ   | 0,0041       | 0,0049       | 0,0057       | 0,0042       | 0,0049       |
|   | Caisse | 0,0022       | 0,0020       | 0,0018       | 0,0016       | 0,0017       |
| Performance des frais de gestion<br>(\$/\$)           | RRHQ   | <u>29,6</u>  | <u>25,2</u>  | <u>16,5</u>  | <u>13,3</u>  | <u>19,7</u>  |
|   | Caisse | <u>68,13</u> | <u>66,96</u> | <u>46,34</u> | <u>35,32</u> | <u>36,68</u> |

Les chiffres indiquent que la **performance des frais de gestion** du RRHQ en 2017 est remontée à un niveau dépassant les années 2015-2016, mais reste très éloignée des années 2013-2014.

De plus, la **performance des frais de gestion du RRHQ** reste bien inférieure à celle obtenue par la Caisse de dépôt. En 2017, malgré des baisses de rendement, la Caisse de dépôt reste 1,85 plus efficace que le RRHQ, et ce principalement grâce à une baisse graduelle de ses frais de gestion.

Comparativement à la caisse, le RRHQ n'a pas pu profiter de ses bons rendements pour améliorer significativement sa situation. La performance a été amoindrie par les frais de gestion qui n'ont pas suffisamment diminué. **Notons qu'en 2017, il y a eu une hausse des frais de gestion.**

Dans le contexte où Hydro-Québec semble vouloir augmenter son niveau de risque et faire appel à un plus grand nombre de gestionnaires de placement, **il apparaît inquiétant d'observer un contrôle insuffisant et une absence de stabilité dans ses frais de gestion. Hydro-Québec doit s'assurer d'une politique de financement serrée selon les résultats obtenus et les performances réalisées.**

### Portrait des participants

Les retraités et employés représentent respectivement 17 583 et 20 187 personnes. C'est très similaire à 2016. Parmi les employés, 51 % sont âgés de plus de 45 ans. Les 35-44 ans et les 25-34 ans représentent respectivement 29 % et 18 % de l'effectif. Par rapport à l'année dernière, une légère hausse des 25-44 ans est observée. Il y a toujours place à la relève.



TRANSFORMATEURS L<sup>TEE</sup>  
**PIONEER**  
TRANSFORMERS L<sup>TD</sup>



**Fabriqueur de transformateurs (max : 25 MVA à 72 kV)**

- Sur socle (TSS)
- Inductance de MALT
- Services auxiliaires
- Submersible
- Chambre Annexe

Téléphone : (450) 378-9018

Télécopieur : (450) 378-0626

Site Web : [www.pioneertransformers.com](http://www.pioneertransformers.com)

Granby, Québec



**LA SÉCURITÉ NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER**

Vente & installation structures MegaDôme



Poutres de levage



Formations spécialisées en échafaudages



Vente, location, installation d'échafaudages et d'étaisements



Location de chutes à débris



Location d'abris temporaires

SAGUENAY - FERMONT - PORT-CARTIER - ROUYN-NORANDA  
418-548-3674

[www.echafaudageindustriel.com](http://www.echafaudageindustriel.com)



**EXPERTS DE L'INNOVATION AU SERVICE DES BÂTISSEURS**



HYDRO-QUÉBEC, SAINT-LAURENT

TOITS MURS FONDATIONS STATIONNEMENTS PONTS AUTRES SPÉCIALITÉS



ÉTANCHÉITÉ



ISOLATION



VÉGÉTALISATION



INSONORISATION



COMPLÉMENTS

SOPREMA est une entreprise manufacturière d'envergure internationale qui se spécialise dans la fabrication de produits d'étanchéité, d'isolation, de végétalisation et d'insonorisation pour la construction et le génie civil.

SOPREMA.CA

1 877 MAMMOUTH



**SOPREMA**

**50 ANS TENAQUIP**  
FOURNITURES, SOLUTIONS & ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS

- Entrepôt & entreposage
- Emballage & expédition
- Manutention
- Travail des métaux
- Outils & machinerie
- Santé & sécurité au travail
- Entretien des installations
- Électricité
- Instruments
- Fournitures de bureau



Tél.: 1-800-661-2400 • Téléc.: 1-800-661-2212

Courriel: [info@tenaquip.com](mailto:info@tenaquip.com) • [www.tenaquip.com](http://www.tenaquip.com)

## Taux de capitalisation et cotisation 2018

La loi 29 sur le financement des régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées s'applique sur notre Régime de retraite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 (voir L'Écho de l'été 2017, Vol. 53, n° 2). Elle instaure principalement la notion de « **provision de stabilité** ». C'est donc la deuxième évaluation actuarielle dans ce nouveau contexte réglementaire finalisé.

En 2017, le degré de capitalisation s'élève à 135,7 %. C'est un surplus. Est-ce suffisant selon la loi ? La provision de stabilisation selon le régime est de 17,7 %, la cible minimale à atteindre est de 112,7 % ( $100 \times [17,7-5]$ ). La réponse est donc : oui, c'est adéquat. Cela signifie que l'actif du Régime est suffisant pour couvrir les rentes futures et le niveau de provisionnement requis par la loi. Il n'y a donc pas de cotisations additionnelles à fournir.

Au niveau de la solvabilité, elle est toujours évaluée même si elle ne sert plus directement au financement du Régime. En 2017, le degré de solvabilité s'élève à 101,2 %. C'est une bonne nouvelle, car elle met fin à une longue période où elle était déficitaire (inférieure à 100 %). Elle s'explique principalement par la hausse des intérêts obligataires à court terme.

Par contre, la cotisation de base dite « **cotisation d'exercice** » s'applique toujours. Elle englobe la cotisation totale des employés et d'Hydro-Québec, et reflète le coût d'une année de retraite additionnelle. Pour 2018, elle est estimée à 26,4 % de la masse salariale (dont 4 % proviennent de la nouvelle provision de stabilisation qui reste un sujet de discussion). Encore une fois cette année, la cotisation est dans l'ordre de grandeur habituel.

En résumé, les résultats de 2018 sont très respectables tant au niveau des placements que des surplus reliés au bilan actuariel, avec un bémol sur les frais de gestion de placements.

En terminant, nous tenons à remercier les membres qui ont effectué leur procuration au mois de juin dernier. Ils ont pu ainsi se faire représenter lors de l'assemblée annuelle des participants et des bénéficiaires du RRHQ.



Si vous avez des questions,  
n'hésitez pas à communiquer  
avec le comité Avantages sociaux :

[avso@spihq.qc.ca](mailto:avso@spihq.qc.ca)



**NRJ**

ENVIRONNEMENT ROUTIER NRJ INC.

23, avenue Milton  
Lachine, Québec H8R 1K6

Téléphone : 514 481-0451  
Télécopieur : 514 481-2899

Longueuil arr. Saint-Hubert  
Téléphone : 450 656-0000  
Télécopieur : 450 656-7777

Entrepreneurs généraux  
Licence RBQ : 2865-3681-12  
Certifié ISO 9001  
[www.nrj.ca](http://www.nrj.ca)

ANCRAGES | BOULONS | OUTILLAGE

Ancrages Canadiens



Hegedus Ltée

Plus de 60 ans à votre service  
Depuis 1957

ISO 9001: 2015

[www.ancragescanadiens.com](http://www.ancragescanadiens.com)

1180, rue de Louvain Ouest, Montréal (Québec) H4N 1G5  
Tél.: 514 381-3431 | Téléc.: 514 381-3688 | Sans frais: 1 800 381-4574



PTS  
ÉLECTRIQUE Ltée  
Certifié ISO 9001: 2015

20201 ave. Clark Graham, Baie d'Urfé, QC H9X 3T5  
Tél:(514)457-8886 Fax:(514)457-6787  
1-800-363-8420  
[www.PTSELECTRIQUE.com](http://www.PTSELECTRIQUE.com)

Distributeur Autorisé



Depuis 1979 Spécialisé dans la distribution des produits de lignes et postes électriques de moyenne et haute tensions.

MALT  
Ancrages  
Isolateurs  
Parafoudres  
Outils Isolés  
Connecteurs  
Interrupteurs  
Gants Isolants  
Coupe-Circuits  
MALT Portatives  
Perches Isolantes  
Outils de Monteurs  
Quincailleries de Lignes



## Annexe technique : Origine de l'indicateur « *performance des frais de gestion* »

### Ratios financiers standards inadéquats

La finance utilise le *ratio de frais* (Frais/Actif) et le *rendement* (Revenu de placement/Actif). Le rendement sert de baromètre pour établir les classements. Le ratio de frais peut diminuer sans refléter une réelle amélioration notable. Par exemple, si l'actif augmente plus rapidement que les frais, ce ratio tend alors à diminuer automatiquement. Quant au rendement, il indique combien de revenus de placement sont produits pour un actif donné sans tenir compte du coût nécessaire. Ces deux indicateurs sont donc imparfaits et ne répondent pas au besoin.

### Pour relier les frais de gestion et les rendements

Pour évaluer le coût et les résultats obtenus, un meilleur indicateur consiste à regarder les revenus de placement produits selon les frais chargés. C'est l'indicateur *performance des frais de gestion* (Revenu/Frais). Il répond à la question : « combien le gestionnaire génère de revenus pour chaque dollar qu'il facture ? » Nous verrons qu'il combine les frais et les rendements. La performance dépend du rendement et du ratio de frais selon la relation suivante :

$$\text{Performance} = (1/\text{Ratio de frais}) \times (\text{Rendement}/[1+\text{Rendement}]).$$

Pour un même rendement, plus les frais sont faibles plus le ratio de frais diminue et meilleure est la performance. Les rendements dépassant rarement 15 %, la performance en pratique est directement reliée au rendement [ $\text{Performance} \sim \text{Rendement} \times [1 - \text{Rendement}]$ ].

Les trois ratios sont reliés entre eux.

En tout temps, nous avons :  $\text{Performance} \times \text{Ratio de frais} = \text{Rendement}/[1+\text{Rendement}]$

Pour un même rendement, c'est le montant des frais qui dicte la performance. Ainsi, la performance tient compte des frais de gestion et des rendements et fait le lien entre ces deux facteurs.

---

<sup>1</sup>En combinant les ratios suivants :

- Rendement = Revenu\_2018/Actif\_2017
  - Ratio = Frais\_2018/Actif\_2018
  - Performance = Revenu\_2018/Frais\_2018,
- Nous obtenons (Rend=Rendement, Perf=Performance)

$$\begin{aligned} (1/\text{Ratio}) &= \text{Actif}_2018/\text{Frais}_2018 = (\text{Actif}_2017+\text{Revenu}_2018)/\text{Frais}_2018 \\ &= (\text{Revenu}_2018 \times [1/\text{Rend}] + 1)/\text{Frais}_2018 = \text{Perf} \times [1/\text{Rend}] + 1 \\ &= \text{Perf} \times \text{Rend}/[1+\text{Rend}] \end{aligned}$$

Qui est équivalent à :

$$\text{Performance} = [1/\text{Ratio}] \times [\text{Rendement}/[1+\text{Rendement}]]$$

ou

$$\text{Performance} \times \text{Ratio} = \text{Rendement}/[1+\text{Rendement}]$$



# L'ENTRAIDE

# ICI, AVEC CŒUR



MARIO

donateur  
et bénévole

GISÈLE

aidée par un  
organisme soutenu  
par Centraide

Les personnes présentant un niveau élevé de détresse psychologique sont nombreuses dans notre communauté. Voilà pourquoi Centraide soutient, à travers le Québec, des organismes et des projets qui les aident notamment en outillant leurs proches pour mieux faire face à cette situation. Cela est possible grâce aux gens qui s'investissent dans leur communauté.

**AGISSEZ ICI, AVEC CŒUR.**

**DONNEZ.**



**Centraide**

# MULTIPLIONS LES GESTES D'ENTRAIDE



PAR **CHRISTINE MARCEAU**

Agente de communication

La campagne des employés et des retraités d'Hydro-Québec au profit de Centraide se déroulera du 3 octobre au 15 novembre 2018.

En donnant à Centraide, véritable filet social, vous appuyez un réseau de 1 500 organismes et projets et, du coup, une multitude de causes et de personnes vulnérables au Québec. Si vous le souhaitez, votre don sera investi dans la région de votre choix.

## Un nouveau défi en 2018 pour plus de gestes d'entraide

Cette année, pour la 42<sup>e</sup> édition de cette campagne, à Hydro-Québec, on vous lance un défi : donner **1 \$ de plus**, par paie, que l'an dernier. Si tous les 40 000 employés et retraités d'Hydro-Québec emboîtent le pas, imaginez comment nous pourrions multiplier les gestes d'entraide dans quatre champs d'action de Centraide :



### 1. Soutenir la réussite des jeunes

- Stimuler le développement des tout-petits
- Encourager la persévérance scolaire
- Prévenir l'itinérance
- Appuyer les parents et les familles



### 2. Assurer l'essentiel

- Assurer la sécurité alimentaire
- Faciliter l'accès à un logement convenable



### 3. Briser l'isolement social

- Briser l'isolement des aînés
- Favoriser l'inclusion des personnes handicapées
- Soutenir l'intégration des personnes immigrantes et des réfugiés
- Aider les personnes en situation de crise, en difficulté ou avec un enjeu de santé mentale



### 4. Bâtir des milieux de vie rassembleurs

- Dynamiser la vie de quartier
- Encourager l'action bénévole
- Renforcer les compétences et le leadership des organismes

#### S'informer et donner

Pour en savoir plus sur la campagne Centraide d'Hydro-Québec et, le moment venu (à compter du 3 octobre), effectuer un don et suivre les activités, consultez le site :

<http://intranet.hydro.qc.ca/centraide/>

#### Votre don à Centraide est géré avec rigueur

Chez Centraide, la proportion des dons retournés à la collectivité est de loin supérieure à la moyenne canadienne : **85 %**, contre 74 %.

Nous souhaitons que les membres du SPIHQ concrétisent leur engagement pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et pour soutenir les personnes traversant des périodes difficiles par une participation massive à la campagne Centraide. Lors de la campagne 2017, les membres du SPIHQ ont versé 398 218 \$ à Centraide, incluant la contribution d'Hydro-Québec, qui double nos dons. Ce montant est de 5 % supérieur à notre contribution de 2016.

Soyons généreux et relevons le défi 2018 : **1 \$ de plus par paie**, par membre du SPIHQ !



PROTÉGER ET RENDRE  
LA DISTRIBUTION  
D'ÉNERGIE PLUS SÛRE  
ET PLUS FIABLE



FUSIBLES

PROTECTION CONTRE  
LES SURTENSIONS

SECTIONNEURS

BOITIERS

EP-CA.MERSEN.COM

**MERSEN**  
Expertise, our source of energy



## LES FUITES D'HUILE DES TRANSFORMATEURS

Les transformateurs sont susceptibles de subir des fuites et de la corrosion.

L'utilisation d'une solution Belzona qui tolère les surfaces grasses permet de contenir et de boucher de façon permanente des fuites in situ, réduisant ainsi le temps d'arrêt et le remplacement coûteux de pièces.

Pour plus d'informations, visitez [belzonaquebec.com](http://belzonaquebec.com)

**BELZONA**  
Réparer • Protéger • Améliorer

**BELZONA QUÉBEC**  
1385, avenue Galilée  
Québec, Québec, G1P 4G4

Téléphone: (418) 871-4666  
Télécopieur: (418) 871-4970  
Sans frais: 1-888-837-1867  
[info@belzonaquebec.com](mailto:info@belzonaquebec.com)

## POUR DES SOLUTIONS D'INGÉNIERIE INNOVATRICES, ÉCOLOGIQUES ET RENTABLES



bouthillette  
parizeau

514.383.3747 | [bpa.ca](http://bpa.ca)



mécanique



électricité



immotique



télécommunications



efficacité énergétique



services alimentaires



structure



acoustique



# RETOUR SUR LE CONSEIL SYNDICAL DU 13 JUIN 2018

Les comités veillent au respect de la convention collective et offrent des services aux membres. Les membres de ces comités sont impliqués dans de nombreux dossiers qui vous sont présentés ici. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour vous informer, vous faire conseiller et aussi les mettre au courant de situations, qui relèvent de leur champ d'activité respectif, et qui sont locales à votre environnement de travail.

## AVANTAGES SOCIAUX

*Dany Généreux, ing. (responsable)*  
*Daniel Beaulieu, ing.*  
*Jérémy Gaucher, ing.*  
*Sébastien Guillon, ing.*

Le comité a participé à une rencontre avec Hydro-Québec le 24 mai dernier afin de faire le point sur le RRHQ et les différents régimes d'assurances. Deux événements concernant le RRHQ ont lieu en 2018 : l'assemblée générale du RRHQ en juin et les élections triennales en octobre.

Le taux de capitalisation du RRHQ au 31 décembre 2017 est de 135,7 % et le taux de solvabilité est de 101,2 %. En 2018, le service courant s'établit à 22,4 %. Le degré de solvabilité étant inférieur à 105 %, l'employeur ne bénéficie pas de congé de cotisation.

Dans le cadre du renouvellement anticipé de la convention collective, le comité AVSO est sollicité à l'occasion par le comité Négociation.

## COMITÉ DES JEUNES

*Véronique Gauthier, ing. (responsable)*  
*Manar El-Fashny, ing.*  
*Vitaliy Kuzmin, ing. jr*  
*Carolann Valley, ing.*

Le dîner des jeunes a eu lieu le 8 mars dernier à la Place Dupuis. L'événement fut un succès grâce aussi à la participation de Charles Ouellet, Yannick Leblanc et Jonathan Aubin, membres du Bureau, qui ont pu répondre aux nombreuses questions des participants. Les sujets traités étaient :

- Présentation du Syndicat, du comité des Jeunes et des autres comités
- Résumé de la convention collective
- Promotion des midis-conférences et activités de réseautage
- Résumé des négociations en cours

## COMMUNICATIONS ET FORMATION SYNDICALE

*Isabelle Simard, ing. (responsable)*  
*Benoît Dionne, ing.*  
*Raymond Giguère, ing.*  
*Bernard Parent, ing.*  
*Fatima Cristina Radics, ing.*

Notre comité est maintenant complet avec l'arrivée de Raymond Giguère.

L'Écho de l'été est disponible sur le site web depuis le 4 juin dernier, avec entre autres sujets les applications dans notre travail des principes énoncés dans la déclaration d'Hydro-Québec en matière de santé et sécurité.

La capsule sur les réorganisations présentée par le comité CTTA au conseil du 9 mai a reçu un très bon accueil, elle est disponible sur le site web.

## RECLASSIFICATION

*Keyvan Maleki, ing. (responsable)*  
*Vlad Alicescu, ing.*  
*Isabelle Thériault, ing.*

Le comité a terminé une période fort occupée en raison de l'initiation et du dépôt des dossiers de reclassification.

La troisième édition de la formation sur la reclassification des ingénieurs prévue le 23 novembre 2018 à l'amphithéâtre de l'édifice Jean-Lesage et diffusée à une dizaine de sites à travers la province simultanément est en cours de préparation.

Dans le but d'harmoniser le processus de reclassification et prendre des mesures nécessaires pour mettre un terme au retard dans le traitement des dossiers, le comité a rencontré le CCI de Trans-Énergie.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

*Benoît Dionne, ing. (responsable)*  
*Denis Hallé, ing.*  
*Alain Lacroix, ing.*  
*Georges Loïselle, ing.*

La prochaine rencontre du comité conjoint CPSS est prévue le 6 septembre. Tous les sujets traités au cours de ces rencontres sont présentés dans les bulletins *L'Aperçu* : [http://rh.hydro.qc.ca/bulletin/apercu\\_cpss/2\\_28.htm](http://rh.hydro.qc.ca/bulletin/apercu_cpss/2_28.htm)

La Déclaration de principes d'HO en santé et sécurité a mis à contribution l'un de nos membres : Georges Loïselle. En plus de sa participation au comité paritaire pour la rédaction de cette déclaration, il a rédigé un article dans la parution de l'été de L'Écho dans lequel il explique les tenants et aboutissants.

# ESPACE CAISSE HYDRO

L'Espace Caisse Hydro est un espace innovateur et un lieu de rencontre conçu exclusivement pour les employés d'Hydro-Québec.

- Conseils personnalisés
- Conférences sur divers sujets
- Ateliers et événements
- Déjeuner, dîner et 5 à 7
- Réseautage
- Tirages et prix

75 boul. René-Levesque O.  
H2Z 1A3, rez-de-chaussée  
Pour vous inscrire à un de nos  
événements, rendez-vous au

[www.caissehydro.com/espace-caisse-hydro](http://www.caissehydro.com/espace-caisse-hydro)

Une Initiative de



**Desjardins**  
Caisse Hydro

[www.cablek.com](http://www.cablek.com)  
Magasinez en ligne

INDUSTRIES  
**Cablek**

Les  
**Experts en Câblages**



Fabrication de câblage et faisceaux

Installation de câblage structuré

Câblage fibre-optique

Câblage audio/vidéo

Plus de 30 ans au Québec



(514) 421-7171

180 boul. Brunswick

Pointe-Claire (Québec) H9R 5P9

[ventes@cablek.com](mailto:ventes@cablek.com)

**3M** Science.  
Au service de la Vie.<sup>MC</sup>

## Que feriez-vous s'il n'y avait pas de pas de ruban isolant, adhésif en vinyle?

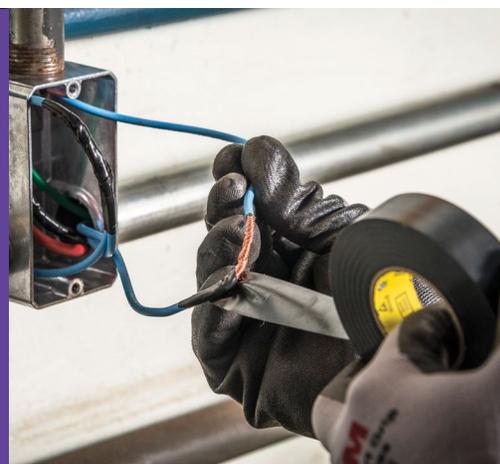
Si vous êtes un électricien ou un entrepreneur, la vie sans ce compagnon collant pourrait ressembler à un cauchemar, mais pour ceux qui vivaient il y a seulement 100 ans, c'était une réalité, car le ruban électrique n'existait tout simplement pas.

En fait, le ruban adhésif en vinyle que nous connaissons tous est apparu il y a plus de 70 ans, lorsque les inventeurs Snell, Oace et Eastwood de 3M l'ont créé et ont sauvé des électriciens du ruban fragile, corrosif et propice à la pourriture d'autrefois qui était fabriqué en coton goudronné avec un adhésif en caoutchouc vulcanisé.

## 3M<sup>MC</sup> Ensemble de réparation de câbles Job Box Maintenance. (SAP# 1159852)

Application : 1 ou multiples conducteurs blindé ou non blindé.

- Épissures;
- Réparation de gaine;
- Étanchéités des connections;
- Protection mécanique, UV;
- Sur câbles teck, câbles souples, câbles de chemin de câbles (tray cable)



3M et 3M Science. Au service de la Vie. sont des marques de commerce de 3M, utilisée sous une licence au Canada. © 2017, 3M. Tous droits réservés. 1709-10013



## TOURNÉE 2018 DU BUREAU

Les membres du Bureau viendront à votre rencontre de septembre à novembre !

L'avancement des négociations pour le renouvellement de notre convention collective sera le principal thème cette année.

Le document « Tournée 2018 du Bureau » est disponible sur [www.spihq.qc.ca](http://www.spihq.qc.ca), à l'onglet « Documents », dans la section réservée aux membres.

Votre délégué peut aussi vous fournir la date et le lieu de la réunion pour votre section syndicale.

**Venez participer à la discussion !**



PAR MICHEL BLAIS, ING.  
Secrétaire

## MODIFICATION AUX RÈGLES D'ORDRE

À la suite de l'adoption par l'Assemblée générale du vote électronique en salle le 27 mars dernier, le Conseil syndical a entériné la proposition de modification à la *Règle d'ordre 73 – Mode habituel de voter* et à la *Règle d'ordre 74 – Vote secret*.

Les modifications apparaissent en **rouge**, et les Règles d'ordre se lisent dorénavant comme suit :

### SÉANCE DU 13 JUIN 2018

#### RÈGLE D'ORDRE 73 – MODE HABITUEL DE VOTER

Le vote **peut être électronique** ou à main levée à moins que l'assemblée n'ait adopté une proposition en sens contraire.

#### RÈGLE D'ORDRE 74 – VOTE SECRET

Le vote secret se fait par scrutin sur des bulletins **papiers ou électroniques** dont le décompte est confié au secrétaire ou à des scrutateurs nommés par l'assemblée.

Les Règles d'ordre sont disponibles au [www.spihq.qc.ca](http://www.spihq.qc.ca) à l'onglet « Documents »



USINAGE



TOURNAGE



SOUDURE



MÉCANIQUE



QUALITÉ

# LIQUITECK



DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE POMPES & DE PIÈCES



INDUSTRIEL - COMMERCIAL - MUNICIPAL

» VENTES DE POMPES ET DE PIÈCES

» CONCEPTION DE PROJET PERSONNALISÉ

» SERVICE ET RÉPARATION EN ATELIER

» SERVICE ET RÉPARATION SUR SITE

LIQUITECK EST FIÈRE D'ÊTRE UN DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE POMPES ET DE PIÈCES D'ORIGINE ET UN CENTRE DE SERVICE AUTORISÉ DES MEILLEURES MARQUES DANS L'INDUSTRIE.

NOUS OFFRONS: LA VENTE DE POMPES ET PIÈCES, LA CONCEPTION DE PROJET PERSONNALISÉ, L'INSTALLATION ET LE DÉMARRAGE DES ÉQUIPEMENTS, UN SERVICE SUR SITE, UN SERVICE D'URGENCE, ET UN SERVICE COMPLET DE RECONSTRUCTION ET DE RÉPARATION DANS NOTRE ATELIER SITUÉ À SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, QUÉBEC. NOUS POUVONS RÉPARER TOUS LES MODÈLES DE POMPES SUR LE MARCHÉ, AINSI QUE LES MODÈLES DISCONTINUÉS ET DÉSUETS.

**LIQUITECK, LES CONNAISSEURS DE POMPES.**

WWW.LIQUITECK.COM 514-630-0880 INFO@LIQUITECK.COM

## CONSTRUCTION ST-ARNAUD INC.

L'ÉNERGIE RENOUVÉLÉE D'UNE ÉQUIPE BRANCHÉE AUX PROJETS D'UNE INDUSTRIE REQUÉRANT LES PLUS HAUTS STANDARDS DE QUALITÉ ET D'EFFICACITÉ

[www.constructionst-arnaud.qc.ca](http://www.constructionst-arnaud.qc.ca)

**T : 418 362.2527**

151, rue Principale  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan  
(Qc) GOX 2R0

RBQ 2321-1642-52  
ISO 9001

**SPÉCIALISTES DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

**DELTA**  
TRANSFORMERS  
TRANSFORMATEURS

## BÂTIR POUR L'AVENIR

Spécialiste de la conception et la fabrication de solutions novatrices.

Une qualité de produits inégalée grâce à son procédé d'imprégnation sous vide à l'époxyde

**E.V.I.**

[www.delta.xfo.com](http://www.delta.xfo.com)

LA TOUCHE DELTA  
Synonyme de qualité



# BIENVENUE PARMIS NOUS

Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec (SPIHQ) souhaite la bienvenue à tous ses nouveaux membres.

Fondé en 1964, le SPIHQ est un syndicat indépendant qui prend à cœur la défense de ses membres. Il compte 2 012 cotisants en date du 27 août 2018. De ce nombre, 1 798 sont membres en règle<sup>1</sup> tel que défini au Statut 205.2.

Depuis la dernière parution de L'Écho, le SPIHQ a accueilli les nouveaux membres en règle suivants :

PAR **MICHEL BLAIS, ING.**  
Secrétaire

| Nom du membre  | Unité structurelle                       | Section               |
|--|--|-----------------------|
| Hydro-Québec Innovation, Équipement et Services Partagés |  |                       |
| Marie-Claire Leblanc                                     | Gestion d'ingénierie - Baie-Comeau       | Manicouagan-Matapédia |
| Mourad Houari  | Conception Postes MTL-A                  | Place Dupuis 3        |
| Division Exploitation et Hydro-Québec Production         |  |                       |
| José Kanou   | Maintenance Barrages et infrastructures  | Laurentides           |
| Alexandre Raymond  | Appareillage électrique                  | Siège social 1        |
| Christine Dufour   | Automatismes/Exploitation LA-2/Brisay    | Saguenay              |
| Pierre-Olivier Morel-Tremblay                            | Diagnostic et pérennité                  | Saguenay              |
| Hydro-Québec VPTI  |  |                       |
| Rabih Kassan   | Arch. du réseau de télécommunications    | Centre-ville Ouest    |
| Lilas Mouslim  | Proj. de télécom évolution des pratiques | Centre-ville Ouest    |
| Hichem Mourad  | Conception des infrastruct. des télécom. | Centre-ville Ouest    |

<sup>1</sup>Pour devenir membre en règle, il suffit de signer sa carte de membre. Bien que tous les cotisants soient représentés par le SPIHQ, il faut être membre en règle pour participer à la vie syndicale et exprimer son droit de vote aux assemblées. Veuillez communiquer avec votre délégué pour devenir membre en règle sans plus tarder!



## Un souffle d'énergie dans le monde de l'ingénierie

Tetra Tech offre des services de génie-conseil dans les secteurs du transport et de la distribution d'énergie, de la production et en environnement. Notre expertise dans les domaines de l'hydroélectricité, des énergies renouvelables et des centrales thermiques permet d'aider nos clients dans la réalisation de leurs projets et à identifier les meilleures solutions afin d'accroître l'efficacité et améliorer la performance de leurs systèmes.

Conception des ouvrages hydroélectriques et barrages • Conception de postes de transport et distribution • Génie du bâtiment • Hydrologie et hydraulique • Géologie et géotechnique • Études électrique • Études environnementales • Conception 3D • Technologie de l'information et des communications • Sécurité • Planification, gestion, demandes de permis, surveillance de chantier

### PLUS DE 50 ANS DE COLLABORATION à prévenir la corrosion

CONTINUONS À GALVANISER NOTRE AVENIR

corbecgalv.com 1-800-463-8313

**Bray Controles Canada Ltée**

3299 Boulevard Jean Baptiste Deschamps  
Lachine, QC H8T 3E4

Tél: (514) 344-2729 • Téléc: (514) 344-3460 • Bray.com



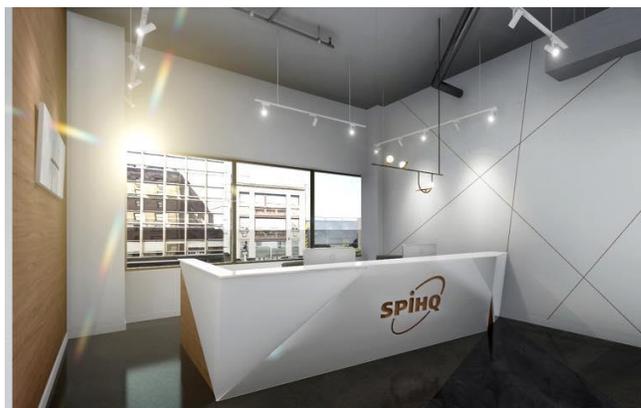
# RÉPARTITION DES MEMBRES PAR NIVEAU

PAR JONATHAN AUBIN, ING.  
Trésorier

|              | 20-08-2017  |       | 01-10-2017  |       | 26-11-2017  |       | 21-01-2018  |       | 23-05-2018  |       | 27-08-2018  |        |
|--------------|-------------|-------|-------------|-------|-------------|-------|-------------|-------|-------------|-------|-------------|--------|
|              | Membres     | %      |
| Classe 4 *   |             |       |             |       |             |       |             |       |             |       | 3           | 0.2 %  |
| Classe 5 *   | 2           | 0.1%  | 2           | 0.1%  | 2           | 0.1%  | 2           | 0.1%  | 4           | 0.2%  | 3           | 0.2 %  |
| Classe 6 *   | 52          | 2.7%  | 55          | 2.8%  | 56          | 2.9%  | 54          | 2.7%  | 63          | 3.1%  | 69          | 3.4 %  |
| Classe 7 *   | 51          | 2.7%  | 53          | 2.7%  | 51          | 2.6%  | 52          | 2.6%  | 51          | 2.5%  | 48          | 2.4 %  |
| Classe 12*   |             |       |             |       |             |       |             |       | 1           | 0.1%  |             |        |
| Niveau I     | 196         | 10.2% | 201         | 10.4% | 215         | 11.0% | 221         | 11.1% | 232         | 11.6% | 230         | 11.4 % |
| Niveau II    | 1230        | 64.1% | 1235        | 63.8% | 1246        | 63.5% | 1253        | 63.6% | 1266        | 63.2% | 1277        | 63.4 % |
| Niveau III   | 362         | 18.9% | 363         | 18.8% | 362         | 18.5% | 363         | 18.4% | 361         | 18%   | 356         | 17.7 % |
| Niveau IV    | 27          | 1.4%  | 27          | 1.4%  | 27          | 1.4%  | 28          | 1.5%  | 26          | 1.3%  | 26          | 1.3 %  |
| <b>Total</b> | <b>1920</b> |       | <b>1936</b> |       | <b>1959</b> |       | <b>1974</b> |       | <b>2004</b> |       | <b>2012</b> |        |
| Hommes       | 1517        | 79.0% | 1527        | 78.9% | 1545        | 78.9% | 1555        | 78.7% | 1582        | 78.9% | 1585        | 78.8%  |
| Femmes       | 403         | 21.0% | 409         | 21.1% | 414         | 21.1% | 419         | 21.3% | 422         | 21.1% | 427         | 21.2%  |
| Permanents   |             |       |             |       |             |       | 1721        | 87%   | 1739        | 86.8% | 1729        | 85.9%  |
| Temporaires  |             |       |             |       |             |       | 253         | 13%   | 265         | 13.2% | 283         | 14.1%  |

\* Ne s'applique qu'aux ingénieurs occupant un poste de chef selon 16.06.1 ou 16.06.2 de la convention collective.

## NOUVEAUX LOCAUX DU SPIHQ



Pour la première fois depuis sa fondation, le SPIHQ est propriétaire de ses locaux et nous espérons pouvoir vous accueillir au 1111, rue Saint-Urbain, à Montréal, dès décembre prochain.

Les travaux d'aménagement et de design de notre condominium ainsi que la révision des plans d'ingénierie progressent à un bon rythme. Un appel de propositions pour la construction des divisions, de l'éclairage et de la ventilation sera fait sous peu.

Visitez notre page Facebook pour voir les simulations 3-D de nos nouveaux locaux et suivre l'avancement des travaux !

# MI

## MAINTENANCE INDUSTRIELLE

- ❄️ **Camion de pompage 2300 cfm à 6000 cfm capable de pomper des matières solides, liquides ou dangereuses**
- ❄️ **Nettoyage industriel**
- ❄️ **Nettoyage haute pression eau chaude et eau froide 5000 psi à 20000 psi**
- ❄️ **Camions écoreurs pour nettoyage de conduits sanitaires et pluviaux**
- ❄️ **Travaux de soudure et de mécanique**
- ❄️ **Hydro - excavation**
- ❄️ **Location de personnel**



**TROIS-RIVIÈRES**

**QUÉBEC**

☎️ 819 801-0144 ☎️ 418 907-9268

📠 819 378-5145

[mi-maintenance.com](http://mi-maintenance.com)

**Une expertise reconnue depuis 1979**



**EnviroServices**  
Science et conscience de l'environnement

- Évaluation de sites, phases I, II, III, IV
- Caractérisation d'effluents liquides
- Développement durable et SME
- Recherche et développement
- Conception et gestion d'équipements pétroliers



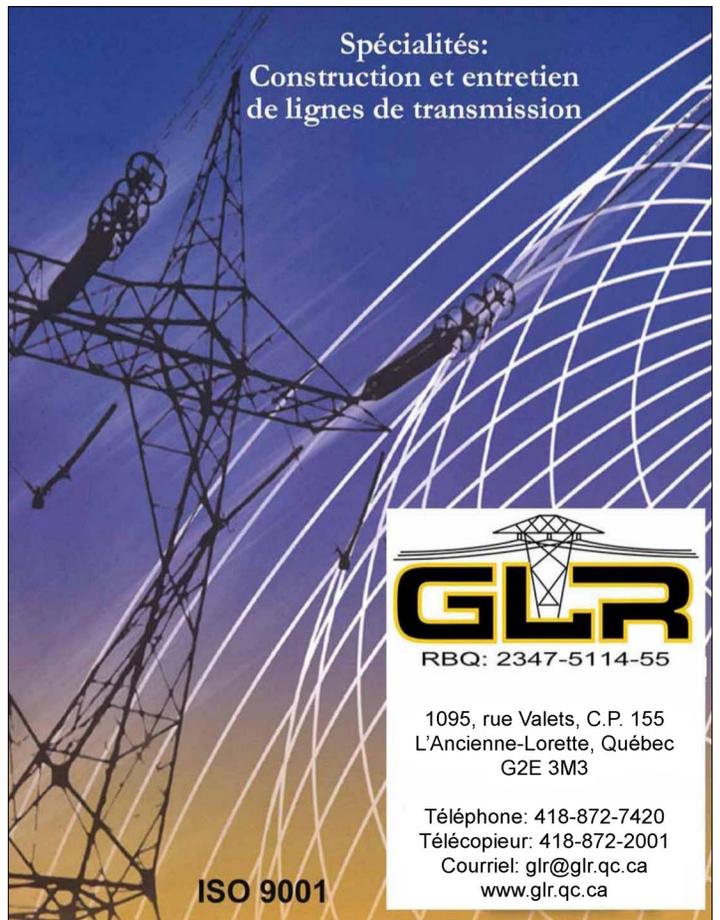
**Concilier activités humaines et impératifs environnementaux**



**Longueuil  
Montréal  
Québec  
Terrebonne**

(514) 944-4069 / (450) 471-0552  
[www.enviroservices.qc.ca](http://www.enviroservices.qc.ca)

**Spécialités:  
Construction et entretien  
de lignes de transmission**



**GLR**

RBQ: 2347-5114-55

1095, rue Valets, C.P. 155  
L'Ancienne-Lorette, Québec  
G2E 3M3

Téléphone: 418-872-7420  
Télécopieur: 418-872-2001  
Courriel: [glr@glr.qc.ca](mailto:glr@glr.qc.ca)  
[www.glr.qc.ca](http://www.glr.qc.ca)

ISO 9001

# VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER AU SEIN DE VOTRE SYNDICAT ?

Le SPIHQ compte plus de 100 militants  
dans 24 sections et dans plus de 15 comités

Aperçu des responsabilités du **délégué**,  
en collaboration avec le **délégué substitut** :

- Consulter et représenter les membres de sa section au conseil syndical
- Exercer son droit de vote au conseil syndical
- Informer les membres de sa section des actes du Conseil syndical
- Veiller à faire respecter la convention collective dans sa section
- Assister et représenter les membres de sa section auprès de la Direction

*Habituellement, le délégué et le délégué substitut sont élus par les membres de leur section en début d'année et leur mandat est d'un an.*

Aperçu des tâches du **membre de comité**,  
en collaboration avec le **responsable de comité** :

- Répondre aux questions des membres
- Analyser les questions qui lui sont adressées par le Bureau ou le Conseil
- Faire des recommandations au Bureau ou au Conseil au besoin
- Participer aux rencontres du comité et du comité conjoint s'il y a lieu
- Veiller à la bonne application d'articles particuliers de la convention collective

*Tout membre de comité est élu par le Conseil syndical, pour un mandat de trois ans.*

## Venez rejoindre les rangs de l'équipe du SPIHQ !

### APPEL À TOUS

Les textes personnels sont bienvenus. Ils seront publiés par ordre de réception selon l'espace disponible.

Si vous avez de belles photos, envoyez-les nous ! Nous en avons toujours besoin pour la page couverture de L'Écho.

Vous pouvez faire parvenir vos textes et vos photos à Christine Marceau, agente de communication : 514 845-4239 poste 109, [communication@spihq.qc.ca](mailto:communication@spihq.qc.ca)

Les postes vacants dans les sections et les comités sont affichés à la suite des Échos du Conseil, transmis par courriel après chaque séance du Conseil syndical et disponibles au [www.spihq.qc.ca](http://www.spihq.qc.ca) à l'onglet « Documents », sous « Postes vacants ».